



Quel budget pour garantir le droit de tous à l'art et à la culture ?

Communiqué

« Rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité au plus grand nombre d'hommes et de femmes », était le principe fondateur du ministère de la culture en 1959. Le ministère souffle ses 50 bougies dans un contexte politique sinistre dominé par une logique comptable destructrice.

Le gouvernement entend soumettre le ministère de la culture à l'acte 2 de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Ainsi un départ à la retraite sur deux n'est pas remplacé. L'ensemble des établissements publics, musées, théâtres, bibliothèques, écoles...sont directement touchés.

Depuis le 23 novembre, Beaubourg reste fermé au public et anime la résistance.

Le gouvernement souhaite que les établissements développent leurs ressources propres pour mieux se désengager comme il le fait déjà avec le financement à la baisse des politiques culturelles décentralisées.

Le projet global cohérent vise à transformer la culture et la connaissance en marchandises comme les autres.

Cette libéralisation conduit à une culture à deux vitesses, une pour les riches et une pour les pauvres.

C'est pourquoi les élu-e-s « Communistes et Partenaires » de la Communauté d'agglomération Plaine Commune soutiennent le mouvement de grève des personnels du ministère de la culture et s'opposent aux suppressions de postes comme aux réductions des subventions.

Ils appellent à un débat sur les missions du ministère de la culture avec pour ambition d'agir pour une société débarrassée de toute forme de domination. La question des moyens nécessaires à la création et la diffusion doit être au cœur de ce débat et non le précéder. La démocratisation culturelle, l'appropriation populaire des politiques culturelles publiques, doivent être les fils conducteurs de ces échanges.

La réponse en termes de moyens humains, matériels et financiers ne peut pas être renvoyée, dans ce domaine comme dans d'autres, aux seules collectivités territoriales. Les communes et leurs regroupements, les départements et les régions, qui portent l'essentiel des investissements et des budgets de fonctionnement des équipements culturels, des festivals, des compagnies, qui subventionnent aussi les spectacles, le patrimoine, le cinéma, le théâtre, les arts de la rue, la danse, les politiques éducatives à l'école, au collège, au lycée, sont eux aussi dans le collimateur de la réduction des dépenses publiques avec une réforme de la fiscalité qui les privent de la maîtrise de leurs recettes.

L'effort national en faveur de la culture doit être porté à hauteur de 1 % du PIB, soit une augmentation de 10 % par an des budgets publics.

Les élus du groupe communistes et partenaires de Plaine Commune

Saint-Denis, le 1^{er} décembre 2009

Les élu-e-s :

Pascal Beaudet (Aubervilliers), Muguette Jacquaint, Gilles Poux, Perrine Crosnier, Djamal Mhoudine, Muriel Tendron-Fayt, Antony Couteau-Russel, (La Courneuve), Patrick Braouezec, Stéphane Peu, Suzanna de la Fuente, Pierre Quay-Thevenon, Didier Paillard, Lynda Fellahi, Elisabeth Belin, Laurent Russier (Saint-Denis), Isabelle Caderon, Michel Beaumale, Jean-Paul Le Glou (Stains), Carinne Juste, Daniel Desbiendras (Villetaneuse), Joël Flandrin (L'Ile-Saint-Denis)

Contact : 01.55.93.57.21

Pierre QUAY-THEVENON, Président du groupe des élu-e-s « Communistes et Partenaires »

Julien DIOUDONNAT, chargé de mission